

CAMP DE JOUR de Larouche



PÉRIODE D'INSCRIPTION

Mardi et jeudi 28 et 30 mai de 18h à 20h

Chalet des loisirs, 912, route des Fondateurs, Larouche

HORAIRE ET DURÉE DES ACTIVITÉS

- ⇒ 7 semaines d'activités du 25 juin au 9 août 2019 ;
- ⇒ Activités du lundi au vendredi de 9h à 16h.

ADMISSIBILITÉ

- ⇒ Enfants de 5 à 12 ans, maternelle complétée ;
- ⇒ Places limitées ;
- ⇒ Priorité aux résidants de Larouche.

ACTIVITÉS

Les jeunes participent à des activités telles que :

- ♦ Jeux coopératifs et sportifs ;
- ♦ Rassemblements animés avec jeux et chants ;
- ♦ Projets de bricolage ;
- ♦ Jeux d'eau ;
- ♦ Une sortie ou activité spéciale par semaine.

COÛTS

(incluant t-shirt, sorties et activités spéciales)

- ⇒ 1^{er} enfant : 225\$ ou 45\$ /semaine
- ⇒ 2^{ième} enfant : 205\$ ou 40\$ /semaine
- ⇒ 3^{ième} enfant et plus : 185\$ ou 35\$ /semaine

Modes de paiement acceptés:

Argent ou chèque à l'ordre de la Commission des loisirs de Larouche.

SERVICE DE GARDE (facultatif)*

Offert de 7h30 à 9h et de 16h à 17h30

- ⇒ 150\$/participant ou 25\$ /semaine ;
- ⇒ Famille (2 enfants ou plus): 175\$.

* Le service de garde est payable à l'inscription.

CALENDRIER / SORTIES / ACTIVITÉS *

Semaine	Date	Activité / sortie	Lieu	Date
1	25 au 28 juin	En Forme-O-Lac	Larouche	Mercredi 26 juin
1	25 au 28 juin	Caravane estivale	Larouche	À confirmer
2	1 au 5 juillet	Centre Kéno-Patro	Lac-Kénogami	Mercredi 3 juillet
3	8 au 12 juillet	Journée inter-camp	Mont Lac-Vert	Mercredi 10 juillet
4	15 au 19 juillet	Olympiades	Patro Jonquière	Mercredi 17 juillet
5	22 au 26 juillet	Site de la Nouvelle-France	Saint-Félix-d'Otis	Mercredi le 24 juillet
6	29 juillet au 2 août	Centre Kéno-Patro	Lac-Kénogami	Mercredi 31 juillet
7	5 au 9 août	Kermesse	Patro Jonquière	Mercredi 7 août

* L'horaire des activités et sorties est sujet à changement. Les participants seront avisés à l'avance de toute modification. Les sorties sont incluses dans le coût d'inscription.

La **CARAVANE ESTIVALE** permettra aux jeunes de découvrir de nouvelles activités : ateliers de coordination, jeux de rôles et pilotage aérien.

La journée **EN FORME-O-LAC** permettra aux jeunes de vivre des activités hors du commun: hyppo attrape balle gonflable, cardiogoal, le «combat des saines habitudes de» vie basé sur le populaire jeu «la guerre des clans» et olympiades gonflables.

CENTRE KÉNO PATRO: activités en nature à la base plein air du lac Kénogami : sciences naturelles, jeux de bois, canot, baignade à la plage, tir à l'arc...

MONT LAC-VERT (JOURNÉE INTER-CAMP): les jeunes de plusieurs camps de jour seront rassemblés pour vivre une journée inoubliable (activités sportives, scientifiques et artistiques, jeux gonflables).

OLYMPIADES ET KERMESSE: journées sportives et ludiques se déroulant au Patro de Jonquière. Période de piscine.

SITE DE LA NOUVELLE-FRANCE: participez à une fouille archéologique à la recherche de vestiges amérindiens, visite interactive et découvertes amusantes de l'histoire du Québec au temps de la Nouvelle-France, dégustation d'une tisane et fabrication par les jeunes d'un petit pain d'époque.

IMPORTANT

Lors des sorties, le camp de jour est fermé.

Fermé le lundi 24 juin pour le congé de la **Fête nationale**.

Afin de bien planifier le nombre d'animateurs requis, nous demandons aux parents de nous indiquer la présence ou non de leur enfant le lundi 1er juillet à l'occasion de la **Fête du Canada**.

TENUE VESTIMENTAIRE

Avoir une tenue respectable. La tenue sportive est de rigueur. **Éviter sandales, babouches et robes.**

CHAQUE JOUR, PRÉVOIR UNE BOUTEILLE D'EAU, UN CHAPEAU, UN MAILLOT DE BAIN, UNE SERVIETTE ET DE LA CRÈME SOLAIRE. L'HUILE À MOUCHE EST ÉGALEMENT RECOMMANDÉE AU BESOIN.

OBJETS PERDUS

Nous demandons aux parents de bien identifier les effets de leurs enfants et d'éviter qu'ils apportent des objets de valeur (bijoux, jeux électroniques, iPod, etc). Nous ne sommes pas responsables des objets perdus ou volés. Une boîte sera mise au Chalet des loisirs afin d'y mettre les objets perdus. Elle sera accessible pendant les heures de camp. Les effets trouvés et non réclamés seront acheminés dès septembre, à des familles dans le besoin.

DÎNER, ARRIVÉE ET DÉPART DES ENFANTS

Les enfants peuvent dîner au camp de jour sans frais supplémentaire. À l'exception des sorties, les enfants peuvent aussi retourner dîner à la maison. Une autorisation des parents est obligatoire afin de laisser quitter un enfant seul à la maison ou pour laisser quitter l'enfant avec une autre personne que le parent.

LES DOCUMENTS D'INSCRIPTION SONT DISPONIBLES EN LIGNE :

villedeLAROUCHE.qc.ca

INFORMATION :

Maxime Larouche, 418 695-2201, poste 3605

Une rencontre d'information pour les parents
aura lieu **le mardi 11 juin 2019** de 18h30 à
19h30 au Chalet des loisirs.